



Commentaire du père Mickaël Le Nezet

Lundi 22 janvier 2024

1^{re} lecture : 2 S 5, 1-7.10

Évangile : Mc 3, 22-30.

En ce temps-là, les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : « *Il est possédé par Béezéboul ; c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons.* »

Les appelant près de lui, Jésus leur dit en parabole : « *Comment Satan peut-il expulser Satan ?*

Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut pas tenir.

Si les gens d'une même maison se divisent entre eux, ces gens ne pourront pas tenir.

Si Satan s'est dressé contre lui-même, s'il est divisé, il ne peut pas tenir ; c'en est fini de lui.

Mais personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, s'il ne l'a d'abord ligoté.

Alors seulement il pillera sa maison.

Amen, je vous le dis : Tout sera pardonné aux enfants des hommes : leurs péchés et les blasphèmes qu'ils auront proférés.

Mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'aura jamais de pardon. Il est coupable d'un péché pour toujours. »

Jésus parla ainsi parce qu'ils avaient dit : « *Il est possédé par un esprit impur.* »



A travers cette discussion entre Jésus et les scribes, nous comprenons que ce qui vient de l'Esprit Saint demeure alors que ce qui vient de l'esprit du malin ne dure pas. Force est de constater que plus de 2000 ans après, l'œuvre de Jésus demeure. Rien n'a pu la détruire. Voici ce qui nous invite à l'espérance et à faire confiance à l'Esprit Saint. Aussi, « *laissez-vous conduire par l'Esprit.* » (Ga 5, 25)

Bonne journée

P. Mickaël